Termes de référence - Recrutement d'une équipe de 3 consultants pour la réalisation d'une étude de marché et de filières

Projet PROMAK : Protection des Mangroves de Konkouré

25 juin 2026

CONTRAT N° NDICI AFRICA/2023/444-255

Financé par
l'Union européenne

1. INTRODUCTION

1.1 - Le projet PROMAK

Identifié dès 1992 comme site RAMSAR, le paysage des mangroves de Konkouré, situé essentiellement dans la préfecture de Dubréka, à proximité de Conakry, comprend environ 90 000 hectares de mangroves, soit un tiers des mangroves littorales de Guinée. Les mangroves constituent des écosystèmes à haute valeur écologique et socio-économique, assurant des fonctions essentielles telles que la protection du littoral, le maintien de la biodiversité et le soutien aux activités économiques locales.

Ces écosystèmes sont cependant soumis à de **fortes pressions anthropiques, qui limitent leur résilience aux changements climatiques**. Les mieux documentées sont l'exploitation intensive du bois de chauffe associé localement à l'usage domestique mais aussi à la saliculture, au fumage de poisson et à l'étuvage du riz pour les besoins de la population locale et pour le marché de Conakry. La riziculture et le maraîchage accentuent également la dégradation de l'écosystème et de ses ressources, tout comme certaines techniques de pêche destructrices et la multiplication incontrôlée d'aménagements associés à l'expansion urbaine. Par ailleurs, la pollution plastique, les pratiques d'assainissement inadéquates fragilisent aussi l'écosystème tout en constituant des facteurs de vulnérabilité des populations riveraines. L'aménagement hydroélectrique de Garafiri a également modifié l'hydrologie locale, avec diverses répercussions sur les principales activités économiques. À cela s'ajoute un faible niveau de structuration des acteurs locaux, l'absence de cadres de concertation et des plans de développement locaux (PDL) n'intégrant que peu les enjeux de conservation et d'adaptation aux changements climatiques.

Malgré quelques initiatives passées, comme le schéma d'aménagement de la baie de Sangareya financé par l'Union européenne dans les années 1990, peu de mesures concrètes ont été mises en œuvre. Aujourd'hui, dans le cadre de la vision Grand-Conakry 2040, la nécessité d'une mise en protection rapide est réaffirmée. Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) propose ainsi **la création d'une aire protégée** intégrant les mangroves de Konkouré dont la délimitation et le statut seront à définir au cours du projet. Celle-ci sera placée sous la gestion de l'Office guinée des parcs nationaux et réserves de faune (OGPNRF). L'instauration d'une aire protégée impliquera des **restrictions d'usage qui affecteront particulièrement les ménages vulnérables**, en particulier les femmes et les jeunes.

Le **projet de Protection des Mangroves du Konkouré (PROMAK),** s'inscrit dans le cadre du programme Natura Guinée qui découle de l'initiative de conservation de la biodiversité de l'UE, Natura Africa. Il est mis en œuvre par le consortium Gret, Guinée Ecologie, Ucoopia en collaboration avec l'OGPNRF à travers le MEDD. L'objectif principal du projet PROMAK est de parvenir à la reconnaissance légale d'une aire protégée sur le paysage des mangroves du Konkouré à travers la conservation de la biodiversité des écosystèmes tout en améliorant les conditions de vie des populations riveraines. Démarré en janvier 2025 pour une durée de 4 ans et officiellement lancé le 24 juin 2025 à Dubréka, le projet entame sa phase opérationnelle dans la zone d'intervention.

1.2 - Des appuis prévus pour le développement d'activités économiques durables

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, il est attendu que le **projet appuie les communautés à développer leurs activités économiques dans le respect de**

l'environnement. L'enjeu est de **sélectionner des filières « porteuses »** en termes de création de valeur, qu'il s'agisse de **filières existantes,** pour lesquelles une analyse coûts/bénéfices des retours d'expériences ferait apparaître un potentiel de « verdissement », ou de **filières à développer** offrant un potentiel d'accès au marché et dont le développement est susceptible de s'inscrire dans une démarche d'économie verte (produits issus de la biodiversité ou de procédés à faible empreinte environnementale) vers lesquelles réorienter l'économie des ménages dépendants d'une exploitation non durables des ressources naturelles.

Afin d'**orienter les actions du projet de manière contextualisée et inclusive**, la première étape a été la réalisation d'un **diagnostic socioéconomique et institutionnel** afin i) de mieux comprendre le mode de vie et le fonctionnement des communautés de la zone d'intervention ; (ii) les activités économiques qu'ils y développent, notamment en lien avec l'usage des ressources naturelles et en particulier les mangroves, et d'identifier les vulnérabilités et opportunités associées, avec une attention spécifique sur les sources de revenus et d'emplois des femmes et des jeunes ; iii) d'appréhender l'ensemble des parties prenantes clés intervenant ou influentes dans la zone (communautés et société civile, Etat, secteur privé, projets et programmes de coopération….) et la complexité des intérêts et rapports de force à l'œuvre (connexions, jeux d'alliances et conflits entre acteurs), susceptibles d'influencer positivement ou négativement la mise en place de l'aire protégée.

Les **résultats de ce diagnostic ont également permis d'identifier un ensemble de filières/activités économiques existantes**, fortement liées à l'exploitation des ressources naturelles et jouant un rôle central dans les moyens de subsistance des ménages, en particulier des femmes et des jeunes : il s'agit du riz, du maraichage et de la pêche artisanale.

Certaines filières ou activités d'intérêt, nouvelles et/ou à développer davantage, dans la zone de la future aire protégée ont pu être identifiées et sont retenues pour faire l'objet d'études approfondies : il s'agit **du miel, de la saponification et de la valorisation des coquillages (frais et transformés / issus de cueillette ou d'élevage).**

Le miel est une filière peu développée dans le paysage du Konkouré, seules quelques initiatives pilotes portées par Guinée Ecologie y sont menées. Le savon et la valorisation des coquillages sont des filières/activités existantes, mais il n'existe pas ou très peu de données bibliographiques. L'enjeu est de mieux comprendre les marchés et les filières pour ces 3 produits, afin de confirmer ou non l'intérêt d'engager des activités d'accompagnement, et si oui, de faire des propositions et recommandations à l'égard du projet.

La présente étude est ainsi commanditée afin d'approfondir l'analyse de la demande, de l'offre et du fonctionnement actuel pour ces 3 filières, d'identifier leurs contraintes, opportunités et perspectives de développement, et de formuler des recommandations opérationnelles et des propositions d'appui adaptées pour le développement ou l'amélioration de ces filières. L'étude devra intégrer de manière transversale les enjeux environnementaux, notamment la gestion durable des ressources naturelles, la préservation des écosystèmes et la résilience des moyens de subsistance des communautés locales.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1 - Objectif général

L'objectif général de la mission est de réaliser **une étude de marché et d'analyse des filières miel, savon et coquillages,** afin d'identifier les opportunités économiques durables pour la zone du Konkouré, pouvant contribuer à la protection et la valorisation des écosystèmes de mangroves, tout en améliorant les conditions de vie des communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes.

2.2 - Objectifs spécifiques

Pour chaque filière, l'analyse des données qualitatives et quantitatives collectées devra permettre d'élaborer :

L'analyse de la demande (marchés) :

- Caractérisation des produits commercialisés (bruts ou transformés) et des modes de consommation de ces produits ;
- Caractérisation des marchés actuels de ces différents produits notamment en Basse Guinée (**préfecture de Dubréka et Conakry**) : estimation de la demande (types d'acheteurs, quantités achetées et, comportement des consommateurs, habitudes d'achat, segmentation de la clientèle, tendances de consommation…), quantités achetées, avis sur le produit, exigences qualité, prix d'achat selon les périodes de l'année, lieu d'achat, mode d'achat/de livraison et de paiement, autres informations, etc. ;
- Degré de connaissance de ces marchés (attentes des acheteurs) par les producteurs ;
- Analyse des contraintes auxquelles sont confrontés les producteurs (difficultés à atteindre ou à honorer les marchés identifiés) ;
- Identification des contraintes existantes des acheteurs pour accéder à des produits de qualité et en quantité suffisante dans la zone ;
- Réflexion pour l'identification de marchés potentiels, porteurs, et conditions d'atteinte de ces marchés ;

L'analyse de l'offre :

- Principaux fournisseurs, volumes des importations **venant de l'extérieur du pays ou d'autres régions de la Guinée**, volumes de production des **producteurs locaux de la zone du projet PROMAK**, approvisionnement des marchés (saisonnalité…), qualité des produits, prix et variation dans l'année, détermination des prix, lieux et modalités approvisionnement, concurrence, compétitivité, stratégie de placement des différents produits dans les rayons ou sur les étals, communication auprès des clients/consommateurs, modalités spécifiques (marketing développé, promotion etc.)… ;
- Analyse des pratiques en Guinée et dans la zone du PROMAK, des procédés éventuels de transformation, et de leur impact sur les ressources naturelles ;

Le fonctionnement actuel des filières :

- Description et caractérisation des acteurs directs et indirects de la filière, **en Guinée en général et dans la Basse Guinée en particulier** (producteurs transformateurs,

commerçants, fournisseurs d'intrants et de services financiers et non financiers…), niveau d'organisation des différents maillons ou groupes d'acteurs ;

- Place, niveau d'implication et rôle des femmes et des jeunes dans la filière (maillons, position et rôles dans la filière) ;
- Pour chaque filière, description et caractérisation des interactions/relations spécifiques des producteurs avec les autres acteurs ;
- Analyse des circuits de distribution, de la logistique (transport, stockage, conservation) ;
- Analyse économique : prix de vente aux différents niveaux / maillons (producteurs, transformateurs, commerçants/distributeurs…) ainsi que marges pratiquées ;
- Analyse de l'environnement règlementaire et institutionnel des filières (politiques publiques, actions des services techniques, de la recherche agronomique, des organisations paysannes faitières, des projets et programme de développement de la filière…) ;

Des recommandations :

- Identification et analyse des atouts et contraintes qui existent au niveau des filières, et des enjeux pour ces filières en général ;
- Elaboration de stratégies d'amélioration visant à renforcer le potentiel de chaque filière pour en faire des filières porteuses ;
- Identification des besoins en formation et compétences techniques nécessaires pour les acteurs économiques.

Pour cette étude, les consultants apporteront également des informations et des recommandations spécifiques au projet sur les **certifications éventuelles**, existantes dans d'autres contextes du pays qui pourraient être mobilisées pour les produits promus, et/ou encore sur de potentielles certifications intéressantes à développer. Pour chaque type de certification, des informations et propositions sont notamment attendues sur les conditions légales/juridiques (mise en place, enregistrement, protection, suivi…), sur les modalités organisationnelles et le fonctionnement opérationnel (contrôle qualité, marketing, commercialisation, mutualisation de certains coûts comme l'étiquetage, la logistique…), et sur les moyens nécessaires et comment ces moyens pourraient être couverts.

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE

3.1 - Principales étapes de mise en œuvre

Les consultants proposeront une offre technique à travers laquelle ils décriront leur méthodologie d'intervention. Les consultants travailleront sous la supervision technique de la Responsable filière, et en lien avec l'équipe de 5 animateurs du projet présents sur le terrain.

Une réunion de cadrage sera organisée en amont de la mission. Elle permettra d'harmoniser les compréhensions sur les TDR (les objectifs, les résultats attendus de la mission, les documents disponibles, les informations à collecter, la méthodologie et les outils de collecte, et l'organisation de la collecte sur le terrain), finaliser la méthodologie et le chronogramme de l'étude ;

L'étude adoptera une approche participative, inclusive et territorialisée, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives. Elle s'articulera autour des étapes suivantes :

Etape 1 : Phase préparatoire

Cette étape consistera tout d'abord à examiner et synthétiser les informations disponibles à travers l'analyse de documents existants. Les consultants chercheront et exploiteront les documents de références, des expériences antérieures ayant des liens avec l'étude tels que les diagnostics, rapports de projets, politiques sectorielles, études de marché et données statistiques, afin de constituer une base d'informations fiable pour l'étude.

Les consultants concevront également l'ensemble des outils qui seront utilisés sur le terrain pour la collecte des données (qualitatives et quantitatives) pour les fins de l'étude. Ces outils feront l'objet de validation au niveau de l'équipe du PROMAK.

Ce temps permettra aussi d'identifier et de lever d'éventuelles contraintes qui pourraient gêner la réalisation de la présente étude. Il s'agira aussi de mettre en place l'organisation logistique et le suivi de la prestation.

Etape 2 : Phase terrain de l'étude de marché

La collecte des données permettra de recueillir toutes les informations qualitatives et quantitatives auprès des acteurs concernés par l'étude.

A cet effet, des entretiens approfondis sont à réaliser sur les marchés, avec les commerçants et distributeurs impliqués dans la commercialisation des produits ciblés. Des entretiens sont également à prévoir avec des producteurs, transformateurs, et d'autres acteurs institutionnels (acteurs d'appui dont services étatiques…), en fonction des informations nécessaires.

Les entretiens ont pour objectif de recueillir des informations (qualitatives et/ou quantitatives) mais aussi les discours, avis, réflexions des personnes. Ils sont basés sur l'écoute active et cherchent à établir une relation de communication de qualité qui incite l'enquêté à s'exprimer davantage et permet de comprendre comment il voit les choses. Etant donné la durée de la prestation, des focus groups seront également à mobiliser.

La sélection des personnes à entretenir ou réunir sera préparée en amont par les consultants, et validée par le Gret. Les consultants veilleront à une bonne représentativité des différentes filières et des maillons qui les composent (production, transformation, commercialisation + acteurs indirects clés) ainsi que la participation des femmes et des jeunes.

L'analyse des données permettra enfin d'analyser les données recueillies afin d'élaborer le rapport provisoire.

Etape 3 : Organisation d'une réunion de restitution des résultats de l'étude

Suite à l'analyse des données et à l'élaboration du rapport provisoire, une réunion sera organisée par les consultants et réunira l'équipe du projet et de l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF). Elle sera dédiée à la présentation des résultats préliminaires et mise en débat des analyses, conclusions et premières recommandations « à chaud » de l'étude.

Etape 4 : Production du rapport définitif

Il s'agira de préparer et de soumettre au projet un rapport final de mission / d'analyse et d'interprétation des données, accompagné d'un répertoire des organisations, institutions et entreprises rencontrées et clés au sein des filières.

Les consultants intégreront les feedbacks et commentaires du PROMAK, de l'OGPNRF et autres personnes ressources impliquées dans le rapport provisoire afin d'avoir la version définitive du rapport.

3.2 - Livrables attendus

Les livrables attendus sont les suivants :

- Une note méthodologique détaillée validée par le commanditaire ;
- Un rapport provisoire d'analyse de marchés et de filières ;
- Une présentation de restitution des résultats préliminaires ;
- Un rapport final intégrant les recommandations et un plan d'actions indicatif ;
- Les annexes techniques (outils de collecte, images, liste des personnes rencontrées, données synthétiques, répertoire des personnes et organisations rencontrées).

Le rapport de l'étude contiendra *a minima* les sections suivantes, pour chaque filière :

- Une analyse détaillée de la demande (marchés actuels et potentiels) et de l'offre ;
- Une cartographie des acteurs intervenant dans les différentes filières retenues, une représentation des circuits de distribution, une analyse des interactions entre acteurs au sein des filières ;
- Une analyse économique des filières : constitution des prix, comptes d'exploitation par acteur direct, répartition de la valeur ajoutée tout au long de la filière, impact sur les différents acteurs ;
- Une analyse réglementaire et institutionnelle autour de chaque filière identifiée ;
- Une analyse approfondie des opportunités et menaces, ainsi que des forces et faiblesses / une analyse des risques ;
- Des stratégies d'amélioration et des propositions de formations et de renforcement de compétences adaptées aux acteurs économiques de la zone d'intervention du projet.

4. PROFIL DES CONSULTANTS

Les 3 consultants peuvent être des consultants indépendants nationaux et/ou internationaux ou bien soumissionner au nom d'un bureau d'études ou d'une ONG (nationale ou internationale). L'un des consultants sera présenté comme chef de mission et sera le principal interlocuteur du Gret.

Les compétences recherchées sont les suivantes :

- Être détenteur d'un diplôme de licence ou plus en agronomie, agroéconomie, développement rural, économie de développement, ou domaines similaires ;
- Minimum 5 ans d'expérience dans la réalisation d'études similaires ;
- Avoir au moins 3 expériences confirmées dans la conduite d'étude similaire de marché et d'analyse de filières ;
- Avoir une connaissance avérée de la structuration des filières et des enjeux de renforcement des organisations paysannes et professionnelles ;
- Avoir une très bonne connaissance du contexte agricole et rural guinéen. Avoir une bonne connaissance de la zone de l'étude est un atout ;

- Avoir des expériences dans l'utilisation des outils de recherche action et des méthodes participatives ;
- Témoigner d'une bonne capacité de synthèse, d'analyse des données socio-économiques et de rapportage ;
- Avoir une capacité de coordination et de suivi d'équipe sur le terrain ;
- Maitriser les langues locales de la zone (soussou a minima) ;
- Être entièrement disponible durant la période du contrat.

5. DUREE ET CALENDRIER DE L'ETUDE

La date de démarrage souhaitée de l'étude est le 6 septembre 2026.

La mission s'étalera sur une durée maximale de 30 jours à compter de la date de signature du contrat. Cette période couvrira :

- La réunion de cadrage, la validation des outils ;
- La collecte des données et les analyses ;
- La soumission et la validation du rapport.

Le Gret propose le calendrier provisoire suivant (les consultants pourront proposer des adaptations dans le cadre de la méthodologie) :

Etapes		Durée
1	Elaboration de la note de présentation de la démarche et du contenu de la mission de consultance, réunion de cadrage de la mission, et finalisation de la note	2 jours
2	Elaboration des outils de collecte et validation par le Gret	2 jours
5	Collecte et analyse des données (phase analyse détaillée par filière)	19 jours
6	Elaboration du rapport provisoire de l'étude	4 jours
7	Réunion de restitution à l'équipe PROMAK et à l'OGPNRF	1 jour
8	Intégration des commentaires de l'équipe projet et élaboration du rapport final de l'étude	2 jours

6. MODALITES DE SELECTION

La sélection se fera sur la base d'une évaluation technique et financière conformément aux procédures internes du projet PROMAK.

6.1 - Constitution de l'offre technique et financière

Les consultants devront soumettre :

- **Une offre technique** incluant :
    - Compréhension des TDR, méthodologie proposée, chronogramme détaillé (les éléments présentés dans les TDR doivent être utilisés, adaptés et contextualisés,

pour une proposition méthodologique étayée), présentation de l'équipe (petites biographies présentant les consultants, organisation précise et articulation du travail entre les membres de l'équipe). Cette partie ne devra pas excéder 15 pages ;

    - CV (mettant obligatoirement en exergue les expériences et compétences en lien avec l'étude) et références des 3 consultants ;

- **Une offre financière** avec le détail des coûts : temps de travail des consultants (coûts TTC des honoraires (homme/jour) de l'ensemble de l'équipe), frais de mission (perdiems), frais de déplacement, matériel d'enquête, frais de reprographie, frais de communication, frais d'organisation des réunions/échanges sur le terrain (ex : focus groups), etc.

L'enveloppe maximum pour la prestation est de **35 000 euros TTC.**

La proposition financière devra être présentée selon le canevas en Annexe 1.

6.2 - Critères de sélection

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée sur un total de 70 points et l'offre financière sera évaluée sur un total de 30 points, pour un total général de 100 points. Le marché sera attribué à l'offre qui aura réuni le plus de points.

Cependant, l'offre qui sera sélectionnée devra obtenir un minimum de 70 points sur les 100 possibles, au cas contraire, le marché sera déclaré infructueux et le comité d'adjudication décidera de la suite.

Les offres seront évaluées conformément à la grille d'évaluation figurant en annexe 2.

7. DEPOT DE CANDIDATURE

Des informations complémentaires sur le projet sont disponibles sur demande à l'adresse mail du Chef de projet PROMAK (diallo.guinee.bg@gret.org), jusqu'au 10 juillet 2026.

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leur offre technique & financière (en 2 fichiers PDF séparés, 1 pour l'offre technique et 1 pour l'offre financière) conformément aux présents termes de référence (TDR) au plus tard le 20 juillet 2026 à 12h00 GMT, à l'adresse email : accueil.guinee@gret.org en indiquant comme objet du mail « **Etude de marché et filières PROMAK** ».

ANNEXE 1 : MODELE[1] DE DEVIS PREVISIONNEL

Nom : **Coordonnées et Adresse :**

Intitulé de l'étude :

Intitulé de la dépense	Nbre d'unité	Coût Unitaire	Coût Total (TTC)
Honoraires *(coût forfaitaire – unité en jours ouvrés)*			**€**
- Consultant·e·s :		€	€
- Enquêteur·rice·s si prévu :			
Perdiem *(en forfait jour sans justificatif)*			**€**
- Consultant·e·s :		€	€
- Enquêteur·rice·s si prévu :			
Déplacements en Guinée (location de véhicule, carburant…) (*sur présentation de factures)*			**€**
-		€	€
-		€	€
-			
Autres coûts (documentation, reprographie, communications, réunions…) *(Coûts forfaitaires)*			**€**
-		€	€
-		€	€
-			
		Montant Total TTC :	**€**

Observations complémentaires :

[1] *A présenter sur lettre à en-tête dans la mesure du possible.*

ANNEXE 2 : GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

La note globale est la somme d'une note technique et d'une note financière.

La note technique sur 70 sera décomposée comme présenté ci-dessous :

	Maximum
Organisation et méthodologie	
Présentation générale de l'offre (clarté, cohérence)	**5**
Compréhension des termes de référence	**5**
Méthodologie	**25**
Méthode de travail	*20*
Planning des activités	*5*
Note totale pour l'organisation et la méthodologie	**35**
Qualification des consultants	
CV proposés	**25**
Qualification et compétence	*10*
Expérience professionnelle	*15*
Références	**10**
Note totale pour les CV et références	**35**
Note globale	**70**

La note financière, sur 30, sera calculée selon la formule :

Nf = 30*Pm / P

Où,

Nf est la note financière

Pm est le prix le moins élevé des offres reçues

P est le prix de l'offre évalué